

Ministère de la culture et de la communication

Comité du patrimoine culturel

Cité de l'architecture et du patrimoine

COLLOQUE

EGLISES DES VILLES, EGLISES RURALES, UN HERITAGE EN PARTAGE ?

26-27 juin 2008

Cité de l'architecture et du patrimoine

Palais de Chaillot - Auditorium de la Cité - Accès par le 7 avenue Albert-de-Mun - Paris 16ème

Au cours de ces dernières années, la destruction ou les projets de destruction de plusieurs églises ont été largement médiatisés, et ont suscité des réactions passionnées. Des centaines d'entre elles ont pourtant été rénovées par les communes de France, et l'opinion publique manifeste un intérêt croissant pour la conservation de ce patrimoine qui est en même temps mémoire et richesse. Il existe, dans bien des cas, un partenariat dynamique et convergeant entre collectivités territoriales propriétaires et clergé affectataire. Elus et associations ont toutefois exprimé leurs interrogations, notamment sur l'avenir des églises rurales. S'agit-il d'un phénomène spécifiquement français ? Quelle en est l'ampleur réelle ? Est-ce un phénomène récent ?

Ces sujets sont parfois évoqués sans que le public, pris à témoin, connaisse les réalités du patrimoine religieux français : le régime de propriété des églises affectées au culte catholique en vertu des lois de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, celui des églises édifiées après cette date, et les implications ou obligations qui en découlent en matière de conservation.

Le patrimoine religieux dans son ensemble est en perpétuelle évolution : depuis la création des premiers sanctuaires, l'établissement du réseau des établissements monastiques, des églises paroissiales qui suivent le maillage des territoires et ses inflexions, ce patrimoine a été au fil du temps bâti, embelli, parfois détruit, renouvelé, parfois abandonné, reconverti ou revenu à sa vocation première.

L'intérêt artistique et historique de ce patrimoine et sa prise en compte, son état sanitaire, les problèmes posés par son utilisation, la responsabilité des propriétaires, communes et associations diocésaines, celle des affectataires, les prises de conscience et les demandes sociales, autant de questions sur lesquelles les différents acteurs feront part de leurs analyses, témoignages et propositions.

Le phénomène se limite-t-il aux églises rurales, ou concerne-t-il également nos villes ? Y a-t-il des catégories d'édifices plus menacées que d'autres ?

Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication, bien que la question dépasse très largement les seuls édifices protégés au titre des Monuments historiques qui sont de sa compétence, a souhaité que toutes ces questions soient abordées et débattues, sous la forme d'un colloque dont l'organisation a été confiée au Comité du patrimoine culturel, instance de réflexion entre ce ministère et les représentants des différentes confessions, sur les questions relatives au patrimoine majeur dont elles sont pour partie les dépositaires.

Ainsi pourront s'exprimer les points de vue et propositions de tous les acteurs intéressés, qui pourront faire état de leurs expériences pour la conservation et la mise en valeur de ces églises, et au-delà, pour leur utilisation éventuelle à des finalités culturelles.

Organisation du colloque

Le colloque se tiendra à Paris, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot, les jeudi 26 et vendredi 27 juin 2008, sur inscription préalable, selon le programme ci-joint. Il s'ouvrira sur une série d'exposés introductifs, permettant à chacun de disposer d'une culture commune sur les thèmes abordés par les quatre ateliers dans lesquels se répartiront l'ensemble des participants l'après-midi du jeudi 26 juin.

La configuration de l'auditorium de la Cité de l'architecture et du patrimoine permet d'accueillir en séance plénière un maximum de 270 participants, répartis ensuite dans les différents ateliers. Les inscriptions préalables seront à retourner avant le 16 juin au plus tard au Comité du patrimoine culturel.

Programme

Jeudi 26 juin

9h15 – Accueil, par **Bruno Foucart**, Président du Comité du patrimoine culturel et **François de Mazières**, Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Ouverture du colloque par **Christine Albanel**, ministre de la culture et de la communication

9h30 – 12h45 **Exposés introductifs généraux**

- *Le cadre historique et culturel du patrimoine religieux*, par **Jean-Michel Leniaud**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études

- *Le cadre juridique des églises de France*, par **Bertrand Gaume**, chef du Bureau des cultes au Ministère de l'Intérieur

- *L'action de la Direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture*, par **Isabelle Balsamo** Sous-directeur de l'archéologie, de l'inventaire du patrimoine culturel et des systèmes d'information et **François Macé de Lépinay**, Inspecteur général des Monuments historiques

- *Présentation de quatre cas récents de démolition ou projets de démolition*, par **Yves Lescroart**, Inspecteur général des Monuments historiques

- *Les catholiques et le devenir des lieux de culte en France, 1945-2005*, par **Yvon Tranvouez**, professeur à l'Université de Bretagne occidentale

- *Les églises à l'épreuve du temps, un patrimoine en perpétuel devenir*, par **Francesco Flavigny**, architecte en chef des Monuments historiques

- *Mouvement associatif et patrimoine religieux*, par **Françoise Bercé**, conservateur général du patrimoine honoraire

- *L'action de l'association Sauvegarde de l'Art français*, par **Olivier de Rohan**, président de l'association

- *L'action de la Fondation du patrimoine*, par **Charles de Croisset**, président de la Fondation

- *Patrimoine religieux, une réalité vivante*, par **Michel Maupoix**, président de l'association Rencontre avec le patrimoine religieux en région Centre

Déjeuner libre

14h30 Reprise des travaux

- *Le point de vue de l'Eglise catholique*, aspects pastoraux, liturgiques, et juridiques, par Mgr **Roland Minnerath**, archevêque de Dijon, **Félicité Gasztowtt**, conseillère juridique de la Conférence des évêques de France, et le Père **Norbert Hennique**, Directeur du service national d'art sacré à la Conférence des évêques de France, vice-président du Comité du patrimoine culturel.

15h15 – 18h **Exposés et débats des quatre ateliers** (voir détails plus loin) :

Atelier I : *Connaissance des églises non protégées au titre des Monuments historiques, et nouvelles formes de protection*

Atelier II : *Le mobilier culturel protégé ou non, et son devenir ; objets du culte et de dévotion, objets d'art et de culture*

Atelier III : *Intégrer les églises à la vie sociale et culturelle de la communauté territoriale*

Atelier IV : *L'exercice du culte dans les nouvelles paroisses*

18h00 Fin des travaux

Vendredi 27 juin

9h00 Accueil des participants

9h15 Sous la présidence de **Bruno Foucart** : Présentation des rapports des quatre ateliers

Débat et échanges avec l'ensemble des participants

11h30 Conclusions, par **Michel Clément**, directeur de l'architecture et du patrimoine

12h30 Clôture du colloque, par **Christine Albanel**, ministre de la culture et de la communication

Atelier I

Connaissance des églises non protégées au titre des monuments historiques, et nouvelles formes de protection

Quelle est la réalité de notre connaissance des églises de France, tout au moins de celles qui sont aujourd'hui culturellement affectées, au titre de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, propriété des communes, ainsi que celles édifiées depuis cette date à l'initiative et à la charge des diocèses ? Si les églises protégées au titre des Monuments historiques sont relativement bien connues, assurées d'une vigilance particulière, qu'en est-il des autres ? Les inquiétudes actuelles se portent essentiellement sur les églises des XIXe et XXe siècle. Quel est leur état de conservation, quel est leur intérêt patrimonial ? La protection au titre des Monuments historiques est-elle la seule forme de préservation, réservée aux témoins les plus prestigieux ? Les églises, un patrimoine à connaître, publier, protéger, labelliser, entretenir restaurer, sacrifier ou renouveler ?

- Président

Emile Poulat Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

- Modérateur

Bernard Toulhier Sous-direction de l'archéologie, de l'inventaire et des systèmes d'information (Ministère de la culture et de la communication)

- Rapporteur

Jean Fosseyeux Inspecteur général honoraire des affaires culturelles

En présence de Mgr Michel Pansart, évêque de Chartres

Exposés, par :

- **Bernard Toulhier** :

Pour une meilleure connaissance des églises de France

- **Paul Trouilloud**, Chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine des Yvelines *Eglises de France, état des lieux*

- **Yohann Touchard**, architecte : *Conservation des églises, pour une approche économique réaliste*

- **Jean-Pierre Blin**, Conservateur régional des monuments historique du Centre *La politique de protection des églises au titre des Monuments historiques*

Atelier II

Le mobilier culturel protégé ou non, et son devenir Objets du culte et de dévotion, objets d'art et de culture

Les églises de France, au delà du patrimoine architectural qu'elles constituent, sont également le lieu de conservation d'un grand nombre d'objets religieux d'intérêt divers, mais qui leur sont spécifiquement attachés, objets du culte, objets de dévotion, décors, statuaire, tableaux, orfèvrerie ornements liturgiques,, instruments de musique, objets d'art pour certains d'entre eux et reconnus à ce titre par une protection au titre des objets mobiliers classés parmi les Monuments historiques. Leur devenir est étroitement lié à ces églises, dont ils sont parfois l'intérêt majeur, et l'une des justifications de leur préservation. La diminution de leur usage culturel pose pour certains éléments un évident problème de conservation, auquel répondent diverses initiatives, sécurisation et mise en valeur, trésors, musées d'art sacré, dépôts diocésains. Ces initiatives répondent-elles à toutes les questions posées ? Quelle est la situation en Europe et au-delà ? Quelles initiatives pour une meilleure prise en compte de ce patrimoine mobilier, partiellement délaissé aujourd'hui ?

- Président

Chanoine Gabriel Normand Conservateur des antiquités et objets d'art de la Moselle

- Modérateur

Judith Kagan Chef du bureau du patrimoine mobilier et instrumental (Ministère de la culture et de la communication)

- Rapporteur

Marie-Anne Sire Inspecteur général des monuments historiques

En présence de Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, archevêque de Tours

Exposés, par :

- Le Chanoine **Gabriel Normand**, Conservateur des antiquités et objets d'art de la Moselle *Objets de culte et de dévotion*

- **Françoise Levêque**, présidente de l'association Patrimoine culturel et art sacré du Calvados et

- **Dominique Pain** Conservateur des antiquités et objets d'art du Calvados, : *Connaissance du mobilier religieux, recensement, préservation, sensibilisation*

- **Servanne Desmoulin-Hémery**, Présidente de l'association des conservateurs des antiquités et objets d'art : *Musées d'art sacré, dépôts diocésains, dépôts départementaux*

- **Guy du Chazaud**, Conservateur des antiquités et objets d'art d'Indre et Loire *Le mobilier religieux, un regard sur l'Europe*

Atelier III

Intégrer les églises à la vie sociale et culturelle de la communauté territoriale

Les paroisses ont longtemps structuré une part importante de la vie des villes et des campagnes. L'église en était en bien des lieux, la maison commune, que l'on voulait accueillante, grande et belle pour l'expression de la ferveur, mais aussi pour affirmer l'identité de la communauté, qui y trouvait refuge, secours, ou espace de convivialité. Lieu d'expression artistique sous toutes ses formes, architecture, sculpture, peinture, musique, littérature sacrée, c'est en ses murs qu'une part notable de notre héritage culturel s'est forgé. Alors qu'un nombre important d'églises connaît une utilisation culturelle épisodique, peuvent-elles aujourd'hui retrouver une plus grande place dans la vie sociale et culturelle de la cité ?

- Président
Dominique Ponnau,
Conservateur général honoraire du patrimoine

- Modérateur
Jean-François Boudailliez (sous réserve)
Adjoint au maire de Roubaix

- Rapporteur
Michel Maupoix
Président de l'Association Rencontre avec le patrimoine religieux

En présence de Mgr Claude Dagens, évêque d'Angoulême et de Mgr Maurice de Germiny, évêque de Blois.

Exposés par :

- **Dominique Ponnau**
Eglise, lieu de culture ?

- **Association:**
Des églises ouvertes et accueillantes

- **Philippe Gautrot :**
président de l'Académie Bach,
Arques-la-Bataille
Les orgues et leurs titulaires

- **Bernard Delhaye,**
président de l'association Art et chapelles
(Bretagne)
Présence de l'art contemporain

- **Dom Jean-Pierre Longeat,**
abbé abbaye de Ligugé
Musique en églises

Atelier IV

L'exercice du culte dans les nouvelles paroisses

L'espace social a connu de profondes mutations depuis plusieurs décennies. De nouvelles solidarités se sont imposées entre les groupes humains, sur le plan économique, culturel, administratif et politique. Villes et villages vivent aujourd'hui en réseaux coordonnés en différents niveaux, intercommunalités, communautés d'agglomération. La desserte pastorale n'échappe pas à ce mouvement ; de nouvelles formes de pratique culturelle se sont développées, tandis que le nombre de desservants paroissiaux connaît une diminution sensible. La création des nouvelles paroisses à multiples clochers est le reflet de ces mutations. Sous quelle forme l'exercice du culte dans ces nouvelles paroisses prend-elle en compte la présence de l'ensemble des églises affectées ?

- Président
Mgr Roland Minnerath, archevêque de Dijon

- Modérateur
Mgr André Dupleix, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France*

- Rapporteur
Félicité Gasztowtt, conseillère juridique de la Conférence des évêques de France

Exposés par :

- **Père Philippe Greiner :** doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut catholique de Paris
Nouvelles réalités paroissiales et intercommunalité

- **Hugues Portelli**, sénateur-maire d'Ermont (Val d'Oise) :
Le point de vue d'un élu sur les nouvelles pratiques culturelles

- **Père Jean Marie Lioult**, curé de Chateaudun
L'exercice du culte dans les nouvelles paroisses

- **Pascal Clément**, député de la Loire
Regard d'un élu face aux évolutions pastorales de l'église